CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81905** **VALABLE JUSQU'AU** **31/03/2027**

ÉDITÉ LE 23/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2005

Raison sociale : MAUGER JEAN-FRANCOIS

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/08/2024

Capital : 0

2 CHEMIN DU HAMEAU SIQUET
50700 TAMERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM COUTANCES 281 2005 050

Siret : 481 902 609 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 150072976M001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 150072976M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/02/2026

Téléphone : 02 33 40 39 30 **Fax :**

Portable : 06 66 34 86 37

Responsabilité légale :
MAUGER JEAN-FRANÇOIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : jean-francois.mauger50@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 214 433 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	01/04/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	1	30/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	1	06/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 12:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E81905** **VALABLE JUSQU'AU** **31/03/2027**

ÉDITÉ LE **23/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2005
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/08/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **481 902 609 00017**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 150072976M001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 150072976M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/02/2026

Raison sociale : **MAUGER JEAN-FRANCOIS**

2 CHEMIN DU HAMEAU SIQUET
50700 TAMERVILLE

Téléphone : 02 33 40 39 30 **Fax :**
Portable : 06 66 34 86 37

Site Internet :
E-mail : jean-francois.mauger50@orange.fr

Responsabilité légale :
MAUGER JEAN-FRANÇOIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 12:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.